

## INFORMATION PRESSE

---

### LUTTE CONTRE LA BACTÉRIE *XYLELLA FASTIDIOSA*

#### ORGANISATION DES INTERVENTIONS DANS LA ZONE D'ERADICATION DE SAINT-ISIDORE A NICE

Le Préfet des Alpes-Maritimes a pris un arrêté le 16 octobre 2015 qui définit les mesures de lutte contre la bactérie *Xylella fastidiosa* dans un périmètre de 100 mètres autour du végétal infecté à Nice.

Dans ce cadre, sous la supervision de la Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt et en partenariat étroit avec la Chambre d'Agriculture, le Conseil départemental et la Métropole Nice Côte d'Azur, les opérations suivantes sont programmées :

- **Journée du lundi 19/10 :**

La population du périmètre a été informée par le Service Régional de l'Alimentation (4 agents SRAL mobilisés) avec remise de l'arrêté et de la notification de mesure administrative. Le SRAL s'est coordonné avec la Chambre d'agriculture (CA) pour être accompagné d'un agent afin d'effectuer dans le même temps le marquage à la bombe fluorescente ou tout autre moyen des espèces à arracher ainsi que leur repérage cartographique. Un agent du Conseil départemental était également présent pour évaluer le chantier d'arrachage. L'Entente Interdépartementale de Démoustication (EID), mandatée par le Conseil départemental, a évalué quant à elle le chantier de désinsectisation à mettre en œuvre.

- **Journée du mercredi 21/10 :**

L'opération de désinsectisation a été effectuée par l'EID, en présence d'un agent du SRAL. Les services de la police municipale ont été informés de l'opération par le Département afin de procéder à la régulation de la circulation.

- **Journée du vendredi 23/10, éventuellement poursuivie le lundi 26/10 :**

Les agents du Département procéderont à l'arrachage des plants identifiés. Ils seront accompagnés d'un agent du SRAL.

---

Les services de la Métropole Nice Côte d'Azur assureront la collecte en camion dédié, le transport direct à l'incinération et la gratuité de l'incinération de l'ensemble des végétaux-hôtes pour les propriétaires, via l'outil métropolitain l'Usine de Valorisation Energétique (UVE)



Contacts presse :

- **Préfecture Communication interministérielle** : Ariane PARACHINI - 04.93.72.22.40  
[pref-communication-relationspubliques@alpes-maritimes.gouv.f](mailto:pref-communication-relationspubliques@alpes-maritimes.gouv.f)
- **Conseil Départemental** : Julie Moziyan - 04.97.18.62.06 - [jmoziyan@cg06.fr](mailto:jmoziyan@cg06.fr)
- **Métropole Nice Côte d'Azur** : Elodie CHING - 04.97.13.51.08 [elodie.ching@nicecotedazur.org](mailto:elodie.ching@nicecotedazur.org)